

prévoit la commercialisation ordonnée de quelque 80 % des échanges internationaux de textiles et de vêtements, qui représentent environ \$80 milliards.

Sur le plan national, la Commission canadienne du tarif a déposé un rapport sur le projet de loi visant la mise en application de l'Accord du GATT sur la valeur en douane. Le gouvernement a donné suite au rapport, et la Commission peut maintenant enquêter sur la façon dont l'amendement législatif influera sur les niveaux de protection tarifaire.

L'importance économique du commerce des services étant maintenant largement reconnue, un groupe de travail interministériel du commerce des services a été créé pour préciser le volume des exportations et importations canadiennes de services et pour évaluer les obstacles à leur libre mouvement. Il semble que cette question sera inscrite au programme de travail du GATT pour les années 80.

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, cette année encore, s'est efforcée de régler les problèmes du commerce international des produits de base et de renforcer ce système commercial ouvert que nous avons tous intérêt à préserver. Le Canada a participé à la négociation du sixième Accord international sur l'étain et ratifié l'Accord international de 1979 sur le caoutchouc, premier accord entre producteurs et consommateurs comportant des dispositions économiques relatives au commerce du caoutchouc naturel.

Questions énergétiques

Le marché pétrolier a connu à nouveau une stabilité relative, mais la menace permanente de déstabilisation, les hausses de coûts auxquelles on s'attend à long terme et la compression de la demande ont fait que l'énergie est restée une question d'intérêt tant international que national. Le Canada et ses partenaires économiques ont poursuivi leur coopération pour garantir les approvisionnements, tout en maintenant les mesures de conservation, en accroissant l'efficacité des méthodes d'utilisation du pétrole et en favorisant l'utilisation de produits de substitution. Dans la poursuite de ces objectifs, le Canada a participé à de nombreuses rencontres internationales, notamment celles de l'Agence internationale de l'énergie, ainsi qu'aux préparatifs du Sommet économique d'Ottawa.

Ayant reconnu que nombre de pays en développement ont été sérieusement touchés par la crise pétrolière, le Canada a pris l'initiative de trouver de nouveaux mécanismes de financement, (une filiale de l'énergie au sein de la Banque mondiale, par exemple) afin d'aider ces pays à satisfaire leurs futurs besoins énergétiques. À la Conférence des Nations unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables tenue à Nairobi, le premier ministre Trudeau a annoncé la création de la Société Pétro-Canada pour l'assistance internationale afin d'aider les pays en développement à explorer et exploiter les hydrocarbures. Il a également promis que l'Agence canadienne de développement international consacrerait \$1 milliard aux